



Le 12 septembre 2025

**Appel à candidatures et profils en vue de l'engagement temporaire
au sein de l'équipe pluridisciplinaire du Pôle territorial Joie de Vivre
tel que prévu par l'article 6.2.6-5 du Code de l'enseignement**

Coordonnées de l'école siège :

Nom : Ecole Joie de Vivre

Adresse : Avenue Jean-Joseph Crocq 10 – 1090 Jette

Site web : www.ecolejdv.be

Coordonnées du Pôle Territorial :

Nom : Pôle Territorial Joie de Vivre

Adresse : Avenue Ernest Masoin 15 – 1090 Jette

Site web : www.ecolejdv.be/pole

Le PO de l'école siège du Pôle territorial Joie de Vivre fait appel à candidatures afin de recruter son **équipe pluridisciplinaire** en vue de la rentrée scolaire 2025.

Cet appel est ouvert :

- En interne aux membres temporaires et définitifs du personnel de l'école siège du Pôle et des écoles d'enseignement spécialisé ayant signé une convention de partenariat avec le Pôle – Palier 1.
- En externe aux membres du personnel temporaires et définitifs d'autres écoles spécialisées non-partenaires du Pôle, d'écoles ordinaires, de CPMS – Palier 2.
- A tout autre candidat – palier 3.

Après avis préalable de l'organe local de concertation sociale de l'école siège du Pôle et des écoles spécialisées partenaires du Pôle, le PO de l'école siège du Pôle souhaite recruter dans **les fonctions/groupements de fonctions** suivants :

- Psychologue – orientation neuropsychologie

Volume de charge : 36/36^e

Le/la candidat(e) fera preuve des **aptitudes** suivantes :

- Connaissance approfondie et pratique des besoins spécifiques, des moyens de compensation et des aménagements raisonnables.
- Connaissances pratique des outils numériques comme moyen de compensation.
- Bonne communication écrite et orale, assertive et adaptée à l'interlocuteur.
- Maîtrise des outils numériques propres à sa pratique professionnelle.

Le/la candidat(e) fera preuve des **attitudes** suivantes :

- Adhésion au projet pédagogique du Pôle.
- Exemplarité et production de sens.
- Collaboration en équipe.
- Sens de l'écoute et empathie.
- Esprit d'initiative et d'autonomie, dans le respect du cadre du Pôle.
- Investissement dans les structures de travail collaboratif du Pôle.
- Investissement dans les missions collectives du Pôle.
- Utilisation des outils pédagogiques et de communication mis à disposition : semainiers, matériel de sensibilisation, ABS, matériel numérique, ...
- Flexibilité et adaptation aux circonstances.
- Sens de l'organisation et de la priorisation des tâches.
- Réflexivité et sens critique concernant ses pratiques professionnelles.
- Sollicitation des personnes ressource.
- Respect des modalités de coopération Pôle/écoles coopérantes.
- Investissement dans le contrat d'objectifs du Pôle.
- Adaptation à des contextes de milieux institutionnels différents.
- Créativité.

Le/la candidat(e) fera preuve d'un **plan de formation** en lien avec les missions du Pôle et son contrat d'objectifs.

Profil de fonction générique :

Outre le profil spécifique mentionné ci-dessus, le Pôle territorial exerce les missions suivantes tel que prévu à l'article 6.2.3-1 du Code de l'enseignement :

- Missions relatives à l'accompagnement des écoles coopérantes du Pôle :
 - a)** informer les équipes éducatives, élèves et parents d'élèves sur les aménagements raisonnables et l'intégration permanente totale ;
 - b)** assurer le lien entre les différents partenaires qui jouent un rôle de soutien aux élèves, notamment afin de faciliter l'échange d'expériences ;
 - c)** accompagner et soutenir les membres de l'équipe éducative des écoles coopérantes dans l'organisation des aménagements raisonnables, notamment par le conseil ou la mise à disposition d'outils ;
 - d)** accompagner les écoles coopérantes dans l'élaboration de protocoles d'aménagements raisonnables lorsqu'une prise en charge individuelle de l'élève concerné par le pôle territorial s'avère nécessaire.

- Missions relatives à l'accompagnement des élèves inscrits dans les écoles coopérantes du Pôle :
 - a)** accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de leurs besoins et de leurs protocoles d'aménagements raisonnables ;
 - b)** accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques sensori-moteurs nécessitant un suivi important dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de l'échelle des besoins visée à l'article 6.2.5-4, alinéa 2 du Code de l'enseignement ;
 - c)** collaborer à l'évaluation des protocoles d'aménagements raisonnables et, le cas échéant, à l'orientation vers l'enseignement spécialisé en cas d'insuffisance des aménagements raisonnables pour assurer un apprentissage adapté aux besoins spécifiques de l'élève ;
 - d)** accompagner les élèves à besoins spécifiques dans le cadre du dispositif d'intégration permanente totale pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé.

Le PO de l'école siège du pôle a pris soin, en établissant cet appel, de garantir le caractère cohérent et pluridisciplinaire de la composition du cadre du personnel du pôle territorial.

Formalités :

Envoi d'un dossier de candidature comprenant un CV (maximum 1 recto) et une lettre de motivation (maximum 1 recto/verso) par courriel à l'adresse candidaturepole@ecolejdv.be.

Le projet pédagogique du Pôle, le référentiel détaillé des missions ou tout complément d'information peuvent être obtenus par courriel auprès de la coordonnatrice du Pôle : Evelyne Hudson – e.hudson@ecolejdv.be

Pour le PO de l'école Joie de Vivre et la Table Ronde du Pôle,

Benoît Lengelé – Directeur de l'école siège

Evelyne Hudson – Coordinatrice du Pôle Territorial